Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#125, décembre 2018 — www.papaco.org/fr

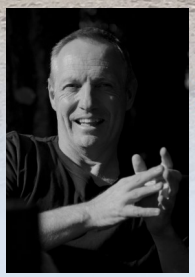

Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

L'ÉTAT DU MONDE

En janvier prochain, il sera de bon ton d'être optimiste et de se souhaiter mutuellement tout le meilleur possible, y compris pour notre nature déclinante. Et comme chaque année, on se persuadera que ce qui n'a pas encore été fait pour la sauvegarder va l'être, ou simplement peut encore l'être.

Mais on en est pas encore là et gardons encore un peu les pieds sur terre !

Tous les deux ans depuis 1998, WWF produit son rapport intitulé « Planète Vivante » qui dresse un état du monde dans lequel nous vivons et pose cette année une question cruciale : comment permettre à la nature de se restaurer ? Ce qui suppose qu'elle le peut encore et nous ramène au point précédent.

L'édition 2018 du rapport, parue récemment, est édifiante à de nombreux titres. Elle rappelle combien la nature nous est essentielle ; aussi incroyable que cela puisse paraître, oui, encore aujourd'hui, il semble qu'on doive nous répéter cette consternante évidence et nous rappeler qu'il n'y a pas de planète B. Elle chiffre même la valeur des services fournis par la nature à 125 000 milliards de $ par an ce qui évidemment ne veut rien dire. Même si quelqu'un pouvait se les offrir, il en ferait quoi et partirait où avec ? La vie n'a pas de valeur parce que justement sans la vie, rien ne compte plus, même dans les coffres forts d'une banque ou dans une salle de marché boursier. Et notre vie n'existe pas sans la nature.

Moins d'un quart de la terre serait encore dans un état relativement peu affecté par les activités directes de l'homme, proportion qui devrait tomber à 10% dans trente ans du fait de l'augmentation de l'utilisation de l'espace pour répondre aux besoins toujours croissants de notre espèce toujours en expansion. Mais est-il vrai que l'augmentation de la population humaine impacte notre environnement ? Le rapport nous livre quelques jolis graphes dont chacun tirera ses propres conclusions et si vous ne voyez aucun lien entre ces courbes, surtout ne changez rien à vos habitudes, vous êtes parfaitement dans l'air - pollué - du temps.

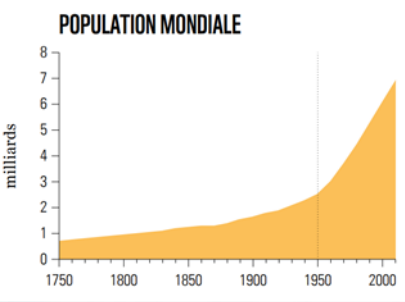

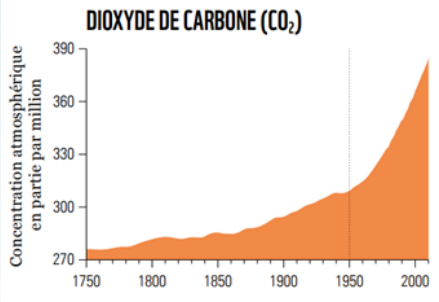

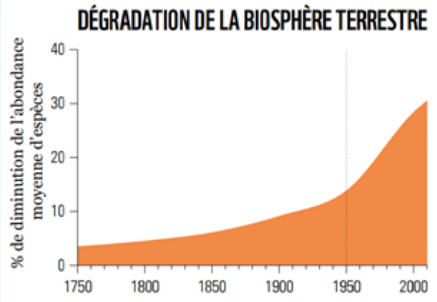

Le rapport produit aussi le fameux Indice Planète Vivante qui est un indicateur basé sur l'abondance de milliers de mammifères, de poissons, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens. Ramené à une valeur 1 en 1970 (date à laquelle on sait cependant que la situation était déjà dégradée), la valeur de l'indice a décru de 60% depuis. On a donc perdu plus de la moitié de la richesse du vivant en moins de deux générations.

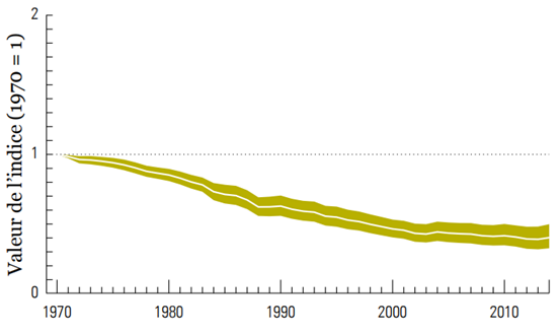

Un indice seul ne vaut pas grand-chose me direz-vous… malheureusement tous les autres (l'Habitat des Espèces qui s'intéresse à la répartition des espèces, la Liste Rouge qui porte sur leur risque d'extinction et l'Intégrité de la Biodiversité qui suit les changements dans la composition des communautés de ces espèces) sont à l'unisson : la biodiversité décline.

Le rapport conclut néanmoins sur une note optimiste qui présuppose un changement radical de nos comportements afin de restaurer la nature et de nous assurer un meilleur avenir. Il soutient une feuille de route en trois étapes : « (1) préciser clairement l'objectif de restauration de la biodiversité, (2) élaborer un ensemble d'indicateurs de progrès mesurables et pertinents, et (3) convenir d'une série de mesures qui permettent d'atteindre l'objectif dans les délais requis ». Je vous laisse décider si cela sera suffisant ou non.

Lire le rapport entier ici.

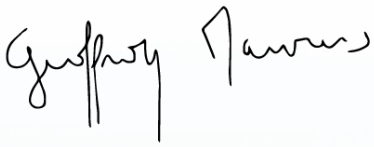

Nos MOOC

Fin de la session actuelle : le 17 déc. 2018

Assurez-vous de finir avant cette date, et si vous réussissez les examens, de faire votre **demande de certificat** aussitôt.
Les inscriptions pour la session débutant le **1er mars 2019** seront ouvertes en janvier, et les cours ci-contre seront disponibles.

Retrouvez le PAPACO sur :

@Papaco_IUCN

facebook /IUCNpapaco

Linkedin

A lire également : la lettre du programme aires protégées de l'UICN (GPAP).

En plus de la page du PAPACO, rejoignez les 5000 membres du groupe Facebook dédié au MOOC.

Retrouvez tous les liens et autres infos utiles sur papaco.org/fr.

Retraite PAPACO 2018

Fin novembre, l'équipe PAPACO est partie en retraite dans une réserve du nord de l'Afrique du sud. Trois parrains étaient censés se joindre à nous, mais malheureusement, le vol de Kevin fut annulé, et le visa d'Emmanuel refusé. Nous avons tout de même eu la joie d'accueillir Richard de la RDC (à gauche), qui a pu partagé son point de vue sur la formation, ses idées, ses motivations... Durant ces quelques jours nous avons donc pu réfléchir tous ensemble sur l'avenir du PAPACO, mais bien entendu, nous avons aussi profité de la beauté de la nature...

Nos formations

Formation en gestion des aires protégées : la cinquième promotion du Master GAP est en cours de spécialité à Alexandrie

Ce sont **15 étudiants** venus de **11 pays** d'Afrique Subsaharienne (Burkina Faso, Bénin, Centrafrique, Congo-Brazza, Gabon, RDC, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal), de Madagascar et d'Haïti qui poursuivent actuellement leur **seconde année de master** à l'université Senghor d'Alexandrie, via le cours de spécialisation sur la **gestion des aires protégées** (GAP) mis en place par l'Université Senghor avec le Papaco, et ce jusqu'en juin 2019. Le recrutement pour la nouvelle promotion de master interviendra au **printemps 2019** et sera annoncé via la NAPA notamment.

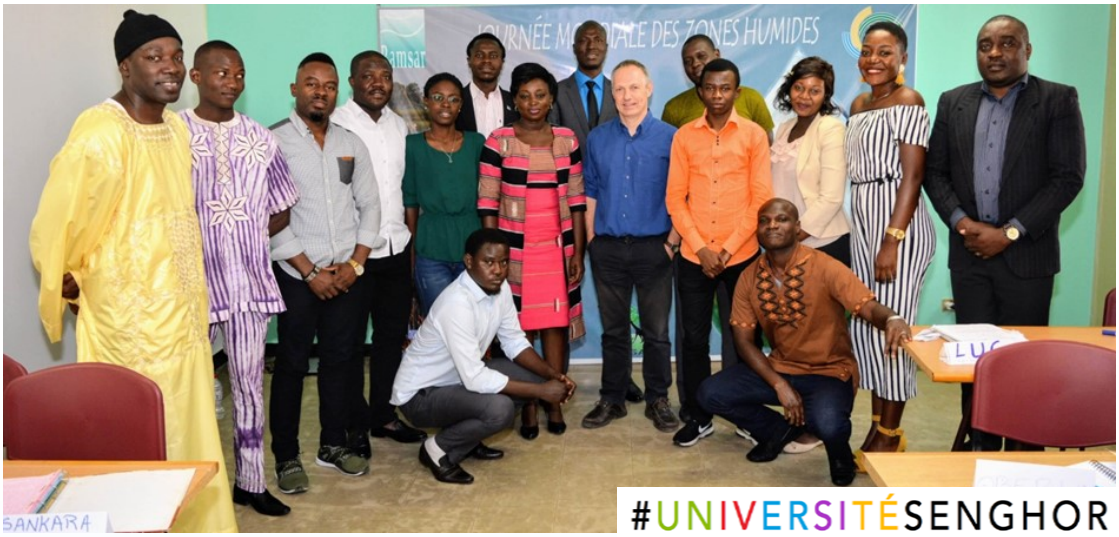

La cinquième promo des étudiants à Senghor en novembre 2018

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Nouvelle session du Diplôme universitaire (DU) en Gestion des aires protégées délivré par l'Université Senghor.

Quoi ? Formation de courte durée visant à donner les outils nécessaires pour la mise en œuvre des politiques de conservation, et pour l'appréhension des dynamiques socio-territoriales dans les zones contigües aux AP.

Pour qui ? Gestionnaires d'AP d'Afrique de l'Ouest et cadres d'ONG/associations environnementales. Niveau Bac+3 et expérience professionnelle essentiels.

Où ? Ouagadougou, Burkina Faso

Quand ? 18 février au 12 avril 2019

Coût ? Formation prise en charge par la fondation MAVA. Voir conditions.

Date limite d'inscription : 15 décembre 2018

Pour plus d'info, cliquez ici.

Dépôt de candidature ici.

En discutant recherche et pratique...

Devrais-je faire un doctorat en conservation de l'environnement ?

Dr. Gretchen Walters, professeur assistante en développement et conservation à l'institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne, Suisse

Récemment, en ma qualité de professeur assistante de développement et de pratique de la conservation à l'Université de Lausanne, j'ai recherché des doctorants pour travailler sur les questions sociales et culturelles de la conservation en Afrique. J'ai largement diffusé l'annonce sur divers réseaux, notamment via la NAPA, et j'ai finalement reçu 120 candidatures. En répondant aux courriels concernant le processus de candidature, en lisant les candidatures et en donnant une réponse spécifique à de nombreux candidats sur leurs dossiers, j'ai pensé qu'il serait utile de réfléchir à cette expérience pour aider les conservationnistes à décider s'ils doivent ou non poursuivre un doctorat et le cas échéant, comment développer une proposition de doctorat.

Tout d'abord, vous vous demandez peut-être pourquoi j'ai moi-même fait un doctorat?

Après une maîtrise, j'ai commencé à travailler en Afrique pour le *Missouri Botanical Garden* (MBG), en participant à leurs travaux en Afrique centrale sur la conservation de la biodiversité. Après avoir reçu une importante subvention de l'USAID, je me suis retrouvée à l'administrer, et je n'ai jamais eu le temps d'approfondir mon expérience de la conservation sur le terrain. J'ai envisagé mon avenir dans le domaine de la conservation botanique à long terme et j'ai constaté que mes travaux en administration de projets ne me permettaient pas facilement de me spécialiser dans des domaines de recherche. Ainsi, après quelques années d'administration de projet et de développement de programmes, j'ai postulé pour un programme de doctorat interdisciplinaire au groupe de recherche en écologie humaine du département d'anthropologie du *University College London*, tout en travaillant à temps partiel pour le MBG. C'est à travers cette expérience que j'ai développé une compréhension approfondie de la conservation des paysages culturels et appris à évaluer de manière critique les initiatives de conservation dans une perspective interdisciplinaire. Cela m'a ensuite préparé à continuer à travailler à l'élaboration de programmes de conservation pour l'Union internationale pour la conservation de la nature, où j'ai travaillé sur des projets de recherche appliquée, puis je suis récemment devenu professeur.

Qu'est-ce qu'un doctorat aide à réaliser ?

- mener des recherches ;
- comprendre un problème en profondeur, sous plusieurs angles, y compris critique ;
- développer, appliquer ou contribuer à une théorie ;
- augmenter les compétences analytiques ou rédactionnelles ;
- innover, réunir différentes approches ;
- rassembler recherche et pratique ;
- contribuer par ses idées à la résolution d'un problème ;
- établir des collaborations avec d'autres chercheurs.

Que peut-on faire avec un doctorat qui serait difficile à faire sans ?

- enseigner dans une université ;
- superviser des étudiants et des étudiants chercheurs ;
- développer des projets de recherche indépendants ;
- participer à des groupes de réflexion ;
- occuper des postes de responsabilité dans des bureaux de conseil et des organisations de conservation.

Dans certains cas, une grande partie de ce travail est possible sans doctorat, mais c'est plutôt l'exception et non la règle.

Quelques questions à se poser avant de faire un doctorat :

- êtes-vous passionné par le sujet que vous étudierez ? Un doctorat prend entre 3 et 5 ans et aimer votre sujet est essentiel.
- un doctorat est-il le seul moyen de réfléchir à ce sujet et d'appliquer vos connaissances à la conservation ? Des moyens existent pour obtenir un congé sabbatique, il y a aussi des opportunités rémunérées de prendre du temps pour réfléchir à votre travail (par exemple à l'ICCS).
- existe-t-il d'autres moyens pour analyser les problèmes dans vos projets de conservation ?
  - ⇒ Vous pouvez vous associer à des scientifiques de la conservation pour analyser des aspects de votre programme / projet.
  - ⇒ Vous pouvez développer des programmes de recherche-pratique en collaboration, qui explorent un sujet. Un bon exemple est l'initiative Responsive Forest Governance Initiative, qui a réuni 40 chercheurs et praticiens de 13 pays africains.

Dans la plupart des cas, retenons qu'un doctorat n'est pas nécessaire pour mener des recherches sur la conservation.

À la question : pourquoi voulez-vous faire un doctorat ? Les candidats ont répondu :

- Je souhaite explorer une question de recherche spécifique.
- J'ai besoin de temps pour réfléchir à mon expérience en conservation.
- Un doctorat serait le point culminant de mon expérience dans la recherche et la pratique.
- Je ne suis pas sûr de ce que je devrais faire d'autre. Je ne trouve pas de travail et un doctorat pourrait donc être un travail temporaire. Il n'y a pas beaucoup de travail dans mon pays.
- J'aimerais être près d'un conjoint déjà à l'université.
- J'aimerais progresser dans la recherche et l'enseignement et, dans mon pays, je ne peux pas le faire dans une université sans doctorat.

Considérations Importantes pour faire une meilleure demande de doctorat :

- demandez-vous si votre diplôme est acceptable par l'université à laquelle vous postulez — ceci est particulièrement important si vous avez une maîtrise professionnelle ;
- plusieurs types de disciplines et de départements universitaires offriront la possibilité de mener des études de doctorat dans des domaines liés à la conservation ;

⇒ considérez le département auquel vous postulez :

- s'il s'agit d'un département de sciences sociales, d'anthropologie ou de géographie, assurez-vous que votre proposition établit des liens avec des sujets théoriques pertinents pour la

discipline. Citez les travaux fondamentaux de ce sujet ou domaine ;

- s'il s'agit d'un département de sciences biologiques, reportez-vous à des revues systématiques liées a votre sujet. Reportez-vous aux articles des revues *Conservation Biology*, *Biological Conservation*, *Conservation Letters*, *Conservation and Society*, *Ecology and Society*, etc.

– Assurez-vous que votre proposition démontre une maîtrise du sujet et renvoie à la littérature scientifique, et pas seulement à la littérature grise. Si vous postulez à une université francophone, vous devriez quand même vous référer à la littérature anglophone, car celle-ci est souvent dominante dans la recherche en conservation ;

– si vous n'avez pas accès à la littérature scientifique, envisagez de vous abonner à researchgate.net ou academia.edu ou contactez directement un chercheur pour obtenir une copie de son travail. Ne citez pas seulement la littérature grise ;

– assurez-vous que votre proposition place votre question de recherche dans un débat mondial. Reportez-vous à des articles qui explorent ce contexte global. Il ne suffit pas de simplement documenter l'état de la flore/faune/carbone d'une seule zone protégée (cela peut être fait dans le cadre d'un simple projet de master). Cependant, vous pouvez utiliser des méthodes ou des données associées pour traiter une question plus large. Si vous souhaitez étudier l'utilisation des ressources naturelles dans une zone protégée, placez cette étude dans le débat plus large sur les droits des populations locales d'accéder aux ressources naturelles, etc. ;

– assurez-vous d'indiquer quelle nouvelle contribution votre recherche apportera au domaine ;

– assurez-vous que votre proposition utilise les formats traditionnels, tels que : introduction, méthodes, site, résultats attendus, littérature ou autres formats acceptés ;

– assurez-vous que vos intérêts correspondent à ceux du superviseur. Regardez sa page Web universitaire, sa page Researchgate ou sa page Academia. Regardez les exigences du poste aussi ;

– déterminez si ce que vous voulez faire est réalisable dans le délai d'un doctorat (3 à 5 ans, selon l'université). Par exemple, vous ne pouvez pas entreprendre dans les 3 à 5 ans d'étude de la diversité floristique d'une zone protégée et du contenu en carbone des arbres de cette AP, ainsi que documenter l'utilisation traditionnelle de ces ressources naturelles. Ce sont 3 études distinctes. Cependant, vous pouvez poser 3 questions liées, rattachées à une zone protégée, mais dans un contexte plus large ;

– assurez-vous que votre proposition va au-delà d'une étude de type projet qui documente une situation. Vous devez aller au-delà d'une proposition de type projet-ONG ;

– si un courrier électronique est fourni pour contacter le professeur de recherche, contactez-le avec vos questions. Cela démontre un intérêt pour son travail et ses publications.

En discutant de cette réflexion avec mon collègue, M. Emmanuel Nuesiri, de l'*African Leadership University* à Maurice, il m'a rappelé le rôle que devraient assumer les directeurs de thèse. À mon avis, un mentor devrait veiller à ce que l'étudiant réalise ses recherches dans les délais proposés, tout en faisant partie d'un réseau de recherche connexe. Mais pour ce faire, l'étudiant aura probablement besoin de l'aide non seulement de son mentor, mais également d'un réseau plus vaste, y compris d'autres doctorants. Le mentor doit vous aider, le cas échéant, à préciser votre axe de recherche, à vous orienter vers des recherches, des réunions et des collaborations pertinentes. Il devrait également vous aider à comprendre le processus de recherche et de publication et la manière de le construire. Il peut également être très bénéfique de

publier conjointement avec votre mentor sur un sujet d'intérêt commun. Et a mon sens, le mentor devrait vous aider à réfléchir à la manière d'appliquer votre recherche à des situations pratiques. Parfois, le mentorat peut se transformer au mauvaise expérience, c'est le cas dans les exemples suivants (en anglais) : PhD supervisors: be better mentors, PhD supervisors: invest more time, Why learning to mentor and teach is more important for US faculty members than publishing papers, A Degree of Betrayal: the relationship between PhD students and mentors. Cependant, travailler avec des directeurs de thèse peut être une expérience fabuleuse, comme ce fut mon cas et celui d'autres. Vous pouvez comprendre, dans une certaine mesure, le type de conseiller que vous aurez par le biais des courrier électroniques ou en demandant à d'autres étudiants du même programme. Cela vaut la peine d'essayer de le faire pour vous assurer que vous et votre conseiller ferez bien les choses ensemble.

Quoi qu'il en soit, mener à bien un travail de doctorat peut être très enrichissant et changer votre vie. Mais c'est un défi, et vous aurez besoin du niveau d'intérêt et du soutien appropriés pour y parvenir. La conservation a besoin de chercheurs et de praticiens critiques pouvant améliorer ses résultats. Donc, si vous êtes prêt à relever le défi, envisagez de mener une recherche doctorale !

Autres points de vue sur pourquoi faire un PhD :

- Five reasons to study a PhD (article en anglais) ;
- Why do a PhD (article en anglais) ;
- Un doctorat, pourquoi, comment ? ;
- Faire une thèse en Afrique : « Pas d'autres moyens que la volonté d'y arriver ».

Opportunités pour faire des études avancées :

- Opportunities for Africans ;
- MA and PhD fellowships for African students.

Infos conservation

Rorqual commun et gorille des montagnes en voie de récupération grâce aux efforts de conservation - Liste Rouge de l'UICN

Extrait d'un communiqué de presse de l'UICN – 14 novembre 2018 – plus d'info ici.

Les efforts de conservation apportent un nouvel espoir pour le rorqual commun et le gorille de montagne, selon la dernière mise à jour de la Liste Rouge de l'UICN des espèces menacées. Le rorqual commun a bénéficié des interdictions de chasse à la baleine et passe de la catégorie « En Danger » à la catégorie « Vulnérable », tandis que la sous-espèce de gorille des montagnes passe de « En Danger Critique » à « En Danger » grâce aux efforts concertés de conservation.

Mais la surexploitation menace également le Vène (*Pterocarpus erinaceus*), source importante de bois, qui fait son entrée dans la Liste Rouge de l'UICN dans la catégorie « En Danger ».

La Liste Rouge de l'UICN couvre maintenant 96 951 espèces dont 26 840 sont menacées d'extinction.

Augmentation des effectifs de baleines

Autrefois « En Danger », le rorqual commun (*Balaenoptera physalus*) est désormais considéré comme « Vulnérable », la population mondiale de l'espèce ayant presque doublé depuis les années 1970. Cette augmentation fait suite aux interdictions internationales de chasse commerciale à la baleine dans le Pacifique Nord et dans l'hémisphère Sud, en vigueur depuis 1976, ainsi qu'à des réductions importantes des captures dans l'Atlantique Nord depuis 1990. Le statut de la sous-population occidentale de baleines grises (*Eschrichtius robustus*) s'est également amélioré, passant de « En Danger Critique » à « En Danger ». Ces deux espèces de baleines étaient historiquement menacées par la surexploitation de leur graisse, de leur huile et de leur viande.

« Les populations de rorquals communs et de baleines grises occidentales ont été gravement réduites par la chasse, et c'est un grand

Photo : Aqqa Rosing-Asvid (cc by 2.0)

soulagement de voir enfin leurs effectifs repartir à la hausse. Ces baleines se rétablissent en grande partie grâce aux interdictions de chasse commerciale, aux accords internationaux et à diverses mesures de protection. Les efforts de conservation doivent continuer jusqu'à ce que les populations ne soient plus menacées », indique Randall Reeves, Président du groupe de spécialistes des cétacés de la CSE de l'UICN. « Ces exemples de gouvernements, industries et société civile agissant de concert pour la conservation devraient inspirer les Parties réunies en Égypte, cette semaine, pour la conférence de la Convention sur la diversité biologique ».

La protection presque complète des rorquals communs sur l'ensemble de leur aire de répartition a permis à la population mondiale d'atteindre environ 100 000 individus matures. Les baleines grises occidentales sont protégées de la chasse à la baleine dans presque tous les États de leur aire de répartition depuis 1980, mais ce n'est que récemment que l'on a clairement constaté une augmentation de leur nombre dans le Pacifique occidental, en particulier au large de l'île de Sakhalin, en Russie. La différence entre les effets

des mesures de conservation et la détection du rétablissement des populations de baleines est en partie due au faible taux de reproduction de ces animaux. Cinq États de l'aire de répartition de la baleine grise occidentale (le Japon, la Fédération de Russie, la République de Corée, les États-Unis et le Mexique) ont signé un mémorandum de coopération concernant les mesures de conservation des populations de cette espèce. L'activité industrielle, y compris l'exploitation pétrolière et gazière et la pêche commerciale, représente également une menace potentielle pour les baleines grises. Depuis 2004, un groupe de scientifiques indépendants dirigé par l'UICN conseille Sakhalin Energy, l'une des plus grandes sociétés opérant en offshore dans l'Extrême-Orient russe, sur comment gérer les impacts potentiels de ses activités sur les baleines.

Un espoir pour le gorille des montagnes

Cette mise à jour de la Liste Rouge de l'UICN apporte également un espoir concernant le gorille des montagnes (*Gorilla beringei beringei*), dont le statut de conservation s'est amélioré de « En Danger Critique » à « En danger » grâce aux efforts de conservation concertés, par-delà les frontières nationales, et à l'engagement positif des communautés vivant autour de l'habitat des gorilles. Le gorille des montagnes est l'une des deux sous-espèces de gorille oriental (*Gorilla beringei*). Celui-ci reste « En Danger Critique ».

Des mesures conséquentes de conservation, y compris des patrouilles anti-braconnage et des interventions vétérinaires *in-situ* telles que l'élimination des pièges, ont contribué à la croissance des populations de gorilles des montagnes depuis leur précédente évaluation par la Liste Rouge de l'UICN, en 2008. Alors que les populations de gorilles des montagne n'étaient estimées qu'à environ 680 individus en 2008, les estimations de 2018 montrent qu'elles sont passées à plus de 1 000 individus, chiffre le plus élevé jamais enregistré pour la sous-espèce. La croissance des populations a été confirmée par des méthodes de comptage coordonnées et améliorées.

Photo : Ludovic Hirlimann (cc by 2.0)

L'habitat des gorilles des montagnes est limité à des aires protégées couvrant environ 792 Km2 dans deux régions de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda: le massif des Virunga et la région de Bwindi-Sarambwe. Les deux sites sont entourés de terres intensivement utilisées pour l'agriculture par une population humaine croissante. Les menaces pesant sur cette sous-espèce restent élevées et incluent notamment le braconnage, les troubles civils récurrents et les maladies introduites par l'homme, allant d'infections respiratoires au virus Ébola.

« Bien que l'augmentation des effectifs de gorilles des montagnes soit une fantastique nouvelle, la sous-espèce est encore en danger et les efforts de conservation doivent continuer », indique le Dr Liz Williamson du Groupe de spécialiste des primates de la CSE de l'UICN. « Des efforts concertés dans le cadre d'un plan d'action régional et la mise en œuvre intégrale des lignes directrices de l'UICN pour le tourisme et la prévention des maladies chez les grands singes, qui recommandent de limiter le nombre de touristes et d'éviter tout contact direct avec les humains, sont essentiels pour assurer l'avenir du gorille des montagnes ».

L'abattage illégal menace le bois de Vène

Le Vène (*Pterocarpus erinaceus*), source importante de bois à l'échelle mondiale, fait son entrée dans la Liste Rouge de l'UICN dans la catégorie « En Danger », menacé par un abattage à outrance en réponse à une demande en plein essor pour la fabrication de produits ménagers. Originaire

Photo : Marco Schmidt (cc by-SA 3.0)

d'Afrique Centrale et de l'Ouest, le bois de couleur rose-brun foncé de cet arbre est utilisé dans le monde entier pour la fabrication de meubles, de revêtements de sol, d'ustensiles domestiques à bas coût ainsi que dans la construction. Entre 2009 et 2014, le commerce du bois de Vène, un type de bois de rose africain, a été multiplié par 15 pour répondre à la forte demande chinoise.

« Avec la demande dépassant l'offre légale de bois de Vène, les réseaux de commerce illégal deviennent de plus en plus lucratifs », indique Sara Oldfield, Coprésidente du groupe de spécialistes des plantes de la CSE de l'UICN. « Moins de 2% des forêts naturelles de cet arbre sont protégées et une grande partie de son habitat se trouve dans des zones de conflit, où la conservation n'est pas une priorité. Les aires protégées doivent être agrandies afin de conserver cette espèce ».

Le commerce illégal de bois de Vène est généralisé. La plupart des pays de son aire de répartition ont mis en place des législations spécifiques pour protéger l'espèce, mais celles-ci ne sont souvent pas appliquées en raison d'un manque de ressources et de financements pour contrôler le commerce illégal. Au Togo, un quart de la récolte de bois de rose africain était obtenue de façon illégale en 2008. Un manque de sensibilisation tout au long de la chaîne d'approvisionnement perpétue cette situation, menaçant les moyens de subsistance locaux qui dépendent de cet arbre pour le fourrage animal, le carburant, la teinture pour vêtements et son utilisation à des fins médicales. Des applications du bois de rose dans les traitements de la maladie d'Alzheimer et autres démences sont également à l'étude.

Pour plus d'info cliquez ici.

Résumé de l'étude socioéconomique de la réserve forestière de Baleng, en vue de l'élaboration de son plan d'aménagement

Août 2018

La Réserve Forestière de Baleng (RFB) est située dans la Région de l'Ouest Cameroun, Département de la Mifi, Arrondissement de Bafoussam 2ème. Elle couvre une superficie d'environ 309 hectares. Après sa création, les travaux sylvicoles y ont démarré dès la première année. En 2001 avec l'arrêt des activités de l'Office National de Développement de Forêts (ONADEF), cette réserve s'est retrouvée dans une situation d'abandon de l'Etat, marquée par le début des activités illégales : coupe anarchique du bois, feux de brousse, installations anarchiques des cultures vivrières et pérennes, appropriation de la réserve par les chefs (06) riverains, qui se sont partagés la RFB en 6 blocs. En 2004, la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Ouest s'est engagée à restaurer l'autorité de l'Etat dans cette réserve. Cependant, à cette époque, il y avait une forte présence des cultivateurs à l'intérieur de la réserve estimés à environ 700 personnes. Afin d'éviter tout conflit avec les populations déjà installées dans la réserve, l'administration forestière a introduit le concept de gestion participative à travers la création en 2005, du Comité Paysan-Forêt pour la Gestion Participative de la Réserve

Forestière de Baleng (CPFB). Le CPFB a pour mission de concilier la préservation de cet espace forestier et le développement économique des populations locales. C'est dans le cadre de cette cogestion que cette étude socioéconomique a été menée en vue de l'élaboration du plan d'aménagement. L'étude socioéconomique permet de constater que malgré les multiples initiatives du CPFB, la RFB est sérieusement dégradée. En effet, elle souffre d'un manque d'organisation et de gestion, d'un déficit dans la communication entre le CPFB et les populations, d'une faible surveillance par les vigiles du CPFB, des mauvaises pratiques agricoles, d'une base de données (agriculteurs et des parcelles) non actualisée et d'un sérieux problème d'envahissement et de destruction des arbres/coupes illégales de bois. Les résultats de l'analyse diachronique effectuée de 1988 à 2013 sur les mutations des plantations forestières montrent qu'en 1988, elles sont passées de 74% de la superficie totale de la réserve à 63,26% en 2001 ; soit de 225,78 ha à 190,00 ha ; donc une perte de 32,78 ha. En 2013, cette perte est passée à 65,11%. En 1988, la végétation (Plantations d'Eucalyptus) occupait 225,78 ha soit 74% de la superficie totale de la Réserve. Le sol nu quant à lui occupait 71,21 ha pour une représentation en proportion de 23%. Le lac Baleng représentait 3% seulement de la superficie de la RFB avec une superficie de 8,12 ha. Avant l'année 2001, l'ONADEF est entré dans une période difficile qui aboutira à sa dissolution en 2004. C'est cet organisme parapublic qui a longtemps géré les travaux sylvicoles dans la Réserve. Durant les moments difficiles de cet Office, le reboisement et la surveillance de la Réserve ont été aux arrêts. Cette situation d'abandon a favorisé l'envahissement de la Réserve par les riverains qui ont orchestré les coupes frauduleuses de bois, pratiqué l'agriculture itinérante sur brulis et même envisagé son partage. En 2011, les zones représentant le sol nu montent à 34 % de la superficie totale de la Réserve. De 1988 à 2013 les plantations forestières ont eu des mutations significatives en termes de superficie ou pourcentage en éléments d'utilisation du sol dans ce domaine privé de l'Etat. Elles sont passées de 74% en 1988 à 63,26% en 2001. Soit de 225,78 ha à 193,00 ha. On note ainsi une perte de 32,78 ha en trois ans seulement. La perte annuelle des plantations forestières se situe autour de 11 ha. Ce qui est énorme pour une réserve de cette taille. Entre temps, le sol nu est passé de 23,34% en 1988 à 34,02% en 2001 ; soit de 71,21 ha à 103,81 ha. Le sol nu gagne ainsi 32,6 ha de plus en trois ans seulement. Les plantations forestières passent de 63,26% en 2001 à 65,11% en 2013. L'exploitation des données de cette étude permettra de développer des programmes de restauration du couvert végétal dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement.

Contact :

KENGNE WASSOUO Alain
Coordonnateur du Programme OAGAPBAC
oagapbac.cameroun@gmail.com
alainkengne2000@yahoo.fr

Annonces

PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

Conserver LUFASI, une aire protégée privée au sein de la ville très peuplée de Lekki, Lagos, Nigéria.

Lekki Urban Forest and Animal Sanctuary Initiative (LUFASI) est un espace vert dans la péninsule de Lekki fournissant des avantages écologiques, qui eux contribuent au développement économique des populations, et atténuent les problèmes liés aux changements climatiques au Nigéria. Toutefois, la faune et la flore de Lufasi est perturbée à cause des mauvaises pratiques de gestion des habitats. Il y a aussi un manque de reconnaissance de l'importance de la protection des forêts et de leurs avantages.

Article complet ici.

Plus d'info sur Panorama, ici.

> Coordonnateur du site d'Ituri <
Wildlife Conservation Fund

Lieu : Kinshasa, RDC

Planifier, implémenter, suivre et faire le rapport des activités sur site pour le programme Sustainable Wildlife Management.

Descriptif complet du poste : ici.

Wildlife Conservation Society

CONTACTS — PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org // Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO

beatrice.chataigner@iucn.org // Chargée de programme PAPACO - Liste Verte

marion.langrand@papaco.org // Chargée de programme PAPACO - MOOC

youssouph.diedhiou@iucn.org // Chargé de programme PAPACO – Liste Verte et Patrimoine Mondial

madeleine.coetzer@iucn.org // Chargée de programme PAPACO - Communication

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN